



Mohamed SELLOUKI, né le 7 Septembre 1993 à Aljdirya.

Je réside à Smara espace Essalam bloc A N° 42
Je suis le fils de Mohamed ben Bamba ben Daf
et de Mariem bent Omar.

J'ai trois sœurs et un frère. Deux de mes sœurs
sont plus âgées plus âgées que moi.

J'ai intégré les activités de l'Intifada pacifique en
2005, j'étais alors en 7^{ème} année du collège.

Ma première arrestation eut lieu le 26 mars 2006
à l'occasion de la fête de sortie de prison de
Loud El Outmani. Alors que nous étions réunis
pour l'accueillir, les policiers sont venus pour

nous disperser et empêcher la réception organisée pour notre ami. Ce jour là il y eut de nombreuses personnes blessées et arrêtées. La police a assiégé la maison de Loud de 19h à 3h du matin. Les jeunes étaient sur le toit et les empêchaient d'approcher en jetant des pierres, mais ils ont réussi à l'envahir et nous avons tous été arrêtés, embarqués dans les estafettes où nous avons été tabassés puis relâchés.

La deuxième arrestation c'était au début 2007, à l'issue d'une manifestation dans cette même rue, il était environ 19h30. Des policiers en tenue m'ont fait monter dans l'estafette et m'ont interrogé : « Qui vous donne les drapeaux ? Quels sont les organisateurs ? Qui participe ? Quels sont vos futurs projets de manifestations ? » Toutes ces questions agrémentées de menaces. Je répondais que je ne connais personne, que j'ai trouvé les gens ici... Les policiers m'ont emmené à 3 km de la ville. Ils m'ont jeté de la voiture et m'ont interdit de regarder dans leur direction jusqu'à ce que je n'entende plus le moteur. Il était environ 23h. J'étais sonné, j'avais perdu un peu conscience. J'ai aperçu les lumières de la ville, alors j'ai pris cette direction, dans le noir. Il y avait des chiens errants autour de moi, j'avais peur. La maison la plus proche où je pouvais me réfugier était celle d'Ahmed Naciri. C'est lui qui m'a raccompagné chez moi.

La troisième fois que j'ai été arrêté, c'était en 2008 à la fin de l'année scolaire. J'avais accroché un drapeau de la RASD dans les fils électriques. Un détachement de policiers que nous avons surnommé « l'équipe de la mort » est arrivé. Ces hommes ne sont pas de Smara, hors mis deux d'entre eux qui habitent ici depuis longtemps et qui connaissent bien les militants sahraouis. J'étais avec Hamza Kantaoui, ils nous ont tabassés et fait monter dans leur voiture où ils nous ont torturés pendant que nous roulions vers le commissariat. Pour mon ami c'était sa première arrestation alors ils l'ont un peu ménagé, par contre ils se sont acharnés sur moi. Après m'avoir bandé les yeux, ils m'ont déshabillé, menotté les mains derrière le dos et m'ont mis à genoux, tête contre le mur. C'est comme ça qu'ils procèdent pour l'interrogatoire. Ils me frappaient sur la plante des pieds et sur le corps en me posant les questions : « Avec qui travailles-tu ? » « Qui te paie ? » et ils menaçaient de me violer. Cette séance s'est répétée par intervalles d'environ 20 minutes. Seul changement, les enquêteurs qui se succédaient en posaient les mêmes questions. Ça a duré de 14h à 23h30. Ils m'ont accusé d'atteinte à la sécurité de l'Etat et sous leur pression et leurs menaces j'ai signé un procès verbal. Alors ils m'ont relâché avec la menace de me tuer si je recommençais. Par la suite j'ai été sans cesse harcelé. Quand des policiers me rencontraient dans la rue, devant l'école... n'importe où, ils m'accostaient et me demandaient si j'avais changé de comportement.

La quatrième fois c'était pendant le ramadan de septembre 2008. Ce jour là il y eut une rafle générale de jeunes garçons et filles sahraouis connus pour leur militantisme. Le prétexte était qu'en soirée, un feu qui avait pris dans une voiture de police stationnée à quelques kilomètres de la ville. Une femme qui était à l'intérieur avait été brûlée au bras de même que le chauffeur qui avait tenté de ramener le véhicule en ville car ils n'ont pas le droit de sortir des limites (sauf pour les actions de représailles à notre égard). Les policiers ont voulu

m'attraper, mais j'ai réussi à m'échapper et je suis allé passer la nuit chez mes oncles. Le lendemain soir je suis venu chez moi pour la rupture du jeûne. Il n'y avait pas 5 minutes que j'étais à la maison que des policiers sont venus ils savaient que j'étais là, ils ont exigé que je sorte sinon ils entraient me chercher. Je n'ai pas voulu qu'ils entrent car je savais qu'ils saccageaient les logements, alors je suis sorti.

J'ai été embarqué au commissariat sans avoir pu manger ni boire. J'avais les mains menottées derrière le dos, un bandeau sur les yeux. Au cours du trajet ils me giflaient et m'insultaient. J'ai été mis en cellule et eux sont allés manger, moi je n'avais rien avalé depuis le matin. Pendant ce temps ma famille et des amis étaient venus au commissariat pour faire pression et demander ma libération. Ils m'avaient aussi apporté à manger. Le divisionnaire est arrivé après plus de deux heures, il m'a donné le plat qui m'était destiné en me donnant moins de cinq minutes pour l'avalier car il voulait m'interroger. Le divisionnaire est arrivé mais il ne m'a pas laissé cinq minutes pour manger car ils voulaient m'interroger. Il m'a emmené à son bureau il m'a fait assoir sur une chaise, il m'a demandé poliment ce qui s'était passé à propos de l'incendie. J'ai répondu que je n'en savais rien, que je n'avais rien vu et que ce n'était pas de notre fait. Il m'a donné un Coran pour que je jure dessus. Je l'ai fait. Mais il m'a prétendu que j'avais menti, et a reposé une seconde fois la question correctement. J'ai répété la même chose. Alors il a appelé des policiers pour qu'ils m'emmènent ailleurs pour un interrogatoire. Ils étaient deux, ils m'ont menotté et bandé les yeux, conduit dans une autre pièce. Deux à trois minutes après, trois personnes sont entrées. On m'a enlevé le bandeau pour que je puisse les voir. Parmi eux se trouvait le tortionnaire de Laayoune, bien connu, Tawhima. Je ne l'avais jamais vu mais il s'est présenté. Il a commencé à me frapper et me disant : « on sait que tu n'as rien fait mais tu étais avec trois jeunes qui ont incendié le véhicule » et il a donné les noms de trois militants : Abdoullah Cheihb, Ramdane Elbaz et Salek Abdi M'bareck. J'ai nié les avoir vus et être avec eux de même que la voiture. Alors ils m'ont bien tabassé sur tout le corps et sous la plante des pieds. Ils ont proféré des menaces à mon égard ainsi qu'à l'égard de ma famille, surtout de mon père qui est fonctionnaire mais aussi de ma mère. J'ai résisté un certain temps mais après j'ai dit que je dirais tout ce qu'ils veulent. Ils ont apporté un procès verbal déjà rédigé et m'ont obligé à le signer. J'ai été relâché et j'ai trouvé ma famille devant le commissariat.

J'ai téléphoné à mes trois amis. À cette période seul Ramdane était à Smara, Salek était à Laayoune avec sa famille et Abdoullah travaillait à Dakhla. Je leur ai raconté ce qui s'était passé et ce que j'avais été obligé de faire. Par la suite Salek et Ramdane ont été arrêtés et condamnés à 8 mois de prison. Abdoullah est encore en fuite.

Ma cinquième arrestation eut lieu 5 mois plus tard. J'avais encore manifesté sans cacher mon visage, j'ai donc été reconnu par leurs vidéos et photos. La police est venue chez moi et a demandé que je sorte. Le même scénario s'est reproduit, avec presque les mêmes policiers du « groupe de la mort ». Leur chef était l'officier Abdessamad Bahali. Il était bien connu à Smara avant d'être promu près de Rabat. Au commissariat j'ai subi de nouveau leurs tortures, mais ils ne posaient aucune question. C'était en représailles et ça a duré deux heures. Ils m'ont précisé que c'était la dernière fois avant qu'une plainte soit déposée et que j'aille en prison pour une longue durée. Ils m'ont demandé de promettre de ne pas recommencer.

Le réconfort je l'ai reçu dans ma famille. Quand je ne suis pas arrêté à la maison, mes parents le découvrent quand je rentre. Ma mère pleure quand elle me voit arriver dans cet état, une fois elle s'est évanouie. Mon père me conseille de ne pas perdre ma jeunesse, il pense qu'on ne peut rien contre la force d'un tel régime. Mes amis viennent me visiter et m'encouragent. Ils font des photos des traces de tortures et les publient, ça me réconforte de savoir que c'est publié à l'extérieur.

Après les incidents de Dakhla suite au match de foot en 2011, nous avons fait une manif en solidarité avec les victimes de la répression de Dakhla. La police nous a encerclés et frappés à coups de pieds, de poings et de matraques.

En février 2012 j'étais dans la rue en compagnie de deux amis, on marchait. Nous avons été suivis par une estafette de policiers. Je suis rentré dans une boutique pour acheter une recharge de portable. Deux policiers sont descendus de l'estafette et m'ont arrêté alors que j'essayais de résister. Ils m'ont menotté les mains dans le dos et m'ont fait monter dans leur estafette où quatre autres policiers en civil étaient là Ils m'ont bandé les yeux. La voiture a démarré pour aller dans un quartier reculé de la ville où ils m'ont abandonné plus tard. Je n'ai rien compris car ils ne m'ont posé aucune question. J'ai été durement tabassé. Durant un quart d'heure les coups de pieds, de poings, de matraques pleuvaient sans qu'ils prononcent un mot. Je m'écriais : « Qu'ai-je fait ? » en nommant ceux que je connais : Salem Boukktib, Abderrahim M'chicho, et l'officier Abdessamad Bahali.

Cette équipe spéciale de 12 membres opère en deux brigades de six. L'officier qui commande l'autre brigade c'est Khalid Boumehdi, et parmi ses hommes il y a Abderrahim (qui enseigne d'autre part l'anglais dans une école privée), Mounir, Kacem, et un autre que l'on appelle Kiki. Ils ont tous été promus au grade d'officier depuis leur affectation dans cette équipe.

J'ai passé le bac littéraire cette année avec succès et je vais suivre des études de droit à Rabat à la prochaine rentrée universitaire. J'espère devenir avocat.

Tan Tan le 8 juillet 2012

Témoignage recueilli par

Michèle DECASTER
Secrétaire Générale de l'AFASPA